

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 16 janvier 2004  
(convocation du 5 janvier 2004)**

Aujourd'hui Vendredi Seize Janvier Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel  
M. FELTESSE Vincent à M. SEGUREL Jean-Pierre  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard  
M. GELLE Thierry à M. FLORIAN Nicolas  
M. LAMAISON Serge à M. BRANA Pierre  
M. MARTIN Hugues à M. PONS Henri  
M. ROUSSET Alain à Mme. CARTRON Françoise  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. TAVART Jean-Michel  
M. BAUDRY Claude à M. ANZIANI Alain  
M. BENOIT Jean-Jacques à M. JOUVE Serge  
M. BOCCHIO Claude à Mme. BRUNET Françoise  
M. BREILLAT Jacques à M. CAZABONNE Alain  
M. CASTEL Lucien à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude  
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André  
Mlle. CHARBIT Myriam à Mlle. COUTANCEAU Emilie

M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude  
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis  
M. FERILLOT Michel à M. BELIN Bernard  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri  
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à Mme. FAYET Véronique  
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. LOTHAIRES Pierre à M. MANSENCAL Alain  
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre  
M. MILLET Thierry à M. MERCHERZ Jean  
M. MONCASSIN Alain à Mme. FAORO Michèle  
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. BRON Jean-Charles  
M. REDON Michel à M. JAULT Daniel  
M. SAVARY Gilles à M. RESPAUD Jacques

M. BANAYAN Alexis à M. BANNEL Jean-Didier (jusqu'à 10 H 45)  
M. CAZENAVE Charles à M. CANOVAS Bruno (jusqu'à 10 H 45)  
Mme DESSERTINE Laurence à M. CAZABONNE Didier (jusqu'à 10 H 45)  
M. GUICHOUX Jacques à M. DOUGADOS Daniel (jusqu'à 10 H 50)  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime (jusqu'à 11 H 15)

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Marchés Publics - VILLENAVE D'ORNON - ZAC Madère - Travaux de voirie rue Freyssinet et chemin du Haut Madère - Résultats de l'appel d'offres - Autorisation**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine de Bordeaux réalise sur la Commune de Villenave d'Ornon, une zone d'aménagement concerté nommée ZAC Madère.

Une première tranche réalisée en 2000 a permis de créer un giratoire au carrefour de la rue Pablo Neruda et de la rue Charles Tellier, un aménagement partiel de la rue Pablo Neruda entre le giratoire et la rue Pierre Proudhon et une amorce de la rue Charles Tellier.

La deuxième tranche réalisée en 2002 a permis d'achever la rue Pablo Neruda, de créer la rue Charles Tellier et d'équiper le chemin du Haut Madère d'un réseau d'assainissement eaux usées et eaux pluviales entre la rue Charles Tellier et le chemin de Leysotte.

Il s'agit maintenant de procéder à la troisième tranche de travaux qui consiste à finir l'assainissement séparatif du chemin du Haut Madère et de réaliser la voirie de la deuxième partie de la rue Freyssinet.

Par délibération n° 2003/0450 du 11 juillet 2003, le Conseil de Communauté a autorisé le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert en vue de la dévolution d'un marché unique de travaux correspondant à cette troisième tranche, estimée à 675 000 € TTC.

Les travaux projetés consistent :

- Chemin du Haut Madère :
  - requalification de la voie avec structure neuve de chaussée,
  - mise en œuvre d'enrobés noirs sur la chaussée et d'enrobés rouges sur les trottoirs,
  - pose de bordure et caniveaux,
  - poursuite de l'assainissement en eaux usées et eaux pluviales entre la rue Freyssinet et la rue Charles Tellier.

●Rue Freyssinet :

achèvement de l'aménagement de voirie, avec des prescriptions identiques au Chemin du Haut Madère.

A l'issue de la consultation lancée pour la dévolution de ces travaux, huit offres ont été reçues et ouvertes par la Commission d'appel d'offres le 15 octobre 2003. Leur prix s'échelonnant entre 757 802 € TTC et 814 907,76 € TTC.

Après analyse par les services, l'une de ces propositions, émanant du groupement d'entreprise SOBEBO/EUROVIA, conforme au Cahier des Charges, est la meilleure sur le plan technique et financier avec un montant de 757 802 € TTC, ainsi qu'en terme de délai global d'exécution.

Cette offre est donc la mieux-disante, mais se situe 12 % au dessus de l'estimation des services établie à 673 935,24 € TTC. (soit 7 % au-dessus de la marge de tolérance). Cette plus-value reste toutefois acceptable d'autant que ce groupement a présenté un dossier technique de bonne qualité, avec un délai global d'exécution de 3,5 mois, très inférieur à celui estimé par les services (6mois).

Pour ces raisons, la Commission d'appel d'offres, lors de sa réunion du 17 décembre 2003 a retenu cette offre mieux-disante, afin de ne pas retarder plus avant les travaux de viabilisation qui conditionnent l'installation d'entreprises dans cette ZAC.

L'excédent de dépense en résultant pourra être pris en charge sur le budget annexe des ZAC, chapitre 011 compte 605 CRB D100 programme ZAC 01.

Aussi, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président :

- à signer le marché à intervenir avec le Groupement SOBEBO/EUROVIA aux conditions financières exposées ci-dessus, soit pour un montant de 757 802 € TTC.

- à signer tout acte nécessaire à la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 16 janvier 2004,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

M. JEAN-CHARLES BRON

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
5 FÉVRIER 2004**